

COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL 2019

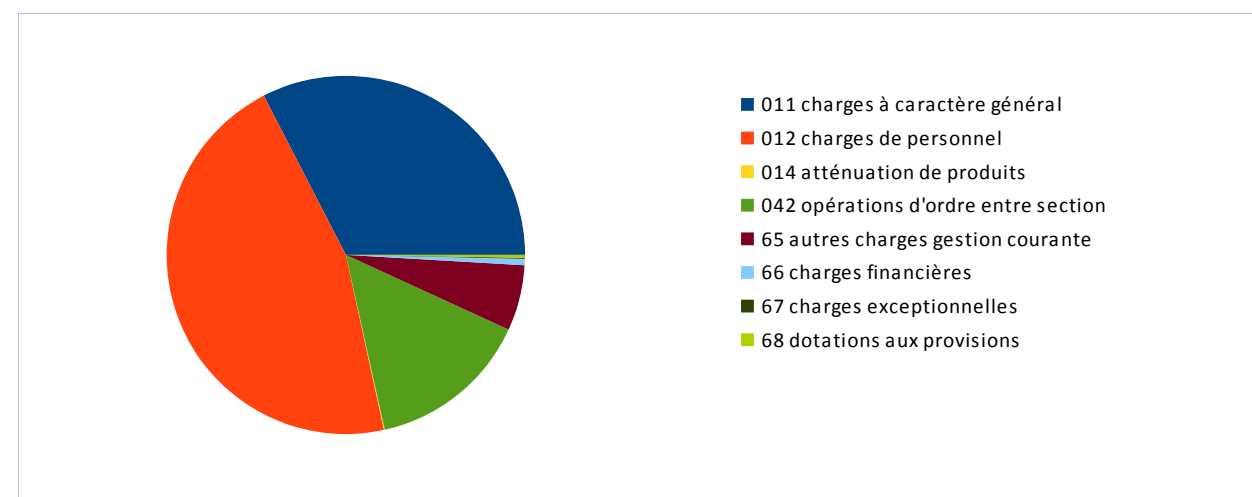
SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2019	
DEPENSES	€	%
011 charges à caractère général	857916 €	32,57
012 charges de personnel	1207673 €	45,85
014 atténuation de produits	2199 €	0,08
042 opérations d'ordre entre section	386305 €	14,66
65 autres charges gestion courante	155721 €	5,91
66 charges financières	15178 €	0,58
67 charges exceptionnelles	2561 €	0,10
68 dotations aux provisions	6684 €	0,25
TOTAL DEPENSES	2634237 €	100,00

	2019	
RECETTES	€	%
002 excédent antérieur reporté	339953 €	11,00
013 atténuation de charges	27321 €	0,88
042 opération d'ordre entre section	51827 €	1,68
70 produits des services	412941 €	13,37
73 impôts et taxes	1446566 €	46,82
74 dotations et participations	438070 €	14,18
75 autres produits de gestion courante	238663 €	7,73
77 produits exceptionnels	128680 €	4,17
78 reprise sur amortissement et provisions	5373 €	0,17
TOTAL HORS EXCEDENT REPORTE	2749440 €	89,00
TOTAL RECETTES	3089392 €	100,00

Résultat de fonctionnement = 3 089 392 – 2 634 237 = 455 155 €

(somme affectée à l'investissement 2020 pour le financement des restes à réaliser 2019 et aux projets communaux)



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 - charges à caractère général : fluides (eau, électricité...), carburants, alimentation (restaurants scolaires, CLSH), fournitures et sorties scolaires, assurances, fournitures de bâtiment, réseaux, locations d'engins, taxes foncières...

012 - Charges de personnel : la masse salariale pourrait paraître élevée en comparaison de celle constatée dans les communes de même strate démographique. Explication : les autres dépenses de fonctionnement sont modérées par rapport à celles des autres communes (ex : intérêt de la dette, achats). La commune propose malgré tout de nombreux services aux habitants (ex : centres de loisirs, ludothèque...), des équipements aux associations.

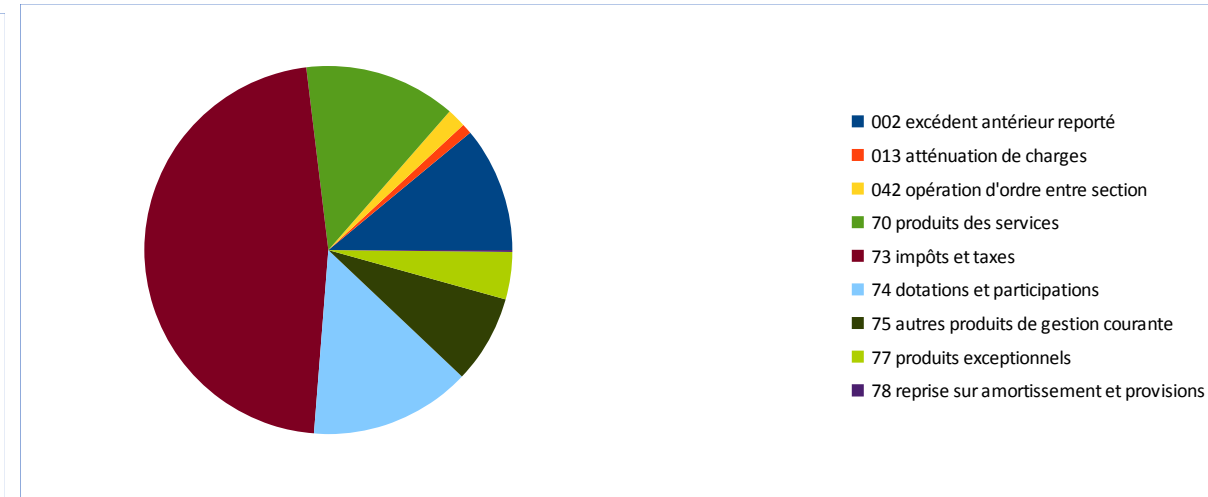
014 – Atténuation de produits : pénalités relatives à la loi SRU (sans objet depuis 2016), FPIC

042 - Opérations d'ordre : opérations qui n'impactent pas le budget. Elles servent à amortir les biens, à faire apparaître la valeur comptable lors de la cession de biens qui étaient intégrés dans l'inventaire des immobilisations.

65 - Autres charges de gestion courante : contribution aux syndicats intercommunaux, subventions aux associations, indemnités des élus...

66 - Charges financières : intérêts de l'emprunt (maison médicale), ICNE.

67 - Charges exceptionnelles : aides financières aux personnes en difficulté, subvention exceptionnelle aux associations.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 - Atténuation de charges : indemnisation par l'assureur des absences du personnel communal.

042 - Opérations d'ordre : opérations qui n'impactent pas le budget. Elles servent à constater les travaux en régie (travaux effectués par les employés communaux avec des matériaux payés en dépenses de fonctionnement, dont le montant est ensuite affecté en investissement afin que la commune puisse récupérer une partie de la TVA payée lors de l'achat de ces matériaux), à sortir les biens communaux de l'actif (ex : vente d'un bien immobilier ou reprise d'un véhicule).

70 - Produits des services : participations des familles aux services périscolaires, repas à domicile, régie des spectacles, concessions dans les cimetières, RODP, neutralisation de transferts de charges par agglo ...

73 - Impôts et taxes : contributions directes, attribution de compensation versée par Valence Agglo, taxe sur les pylônes ...

74 - Dotations et participations : dotations de l'État (dotation globale de fonctionnement, dotation solidarité rurale), compensation de l'Etat sur les 4 taxes, participations de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du contrat enfance.

75 - Autres produits de gestion courante : revenu des immeubles et locations de salles.

76 - Produits financiers : intérêts des placements, parts sociales.

77 - Produits exceptionnels : dons, annulations de mandat, produit de cessions, indemnisation par l'assureur des dégâts sur les bâtiments communaux, dégrèvement de taxe foncière.

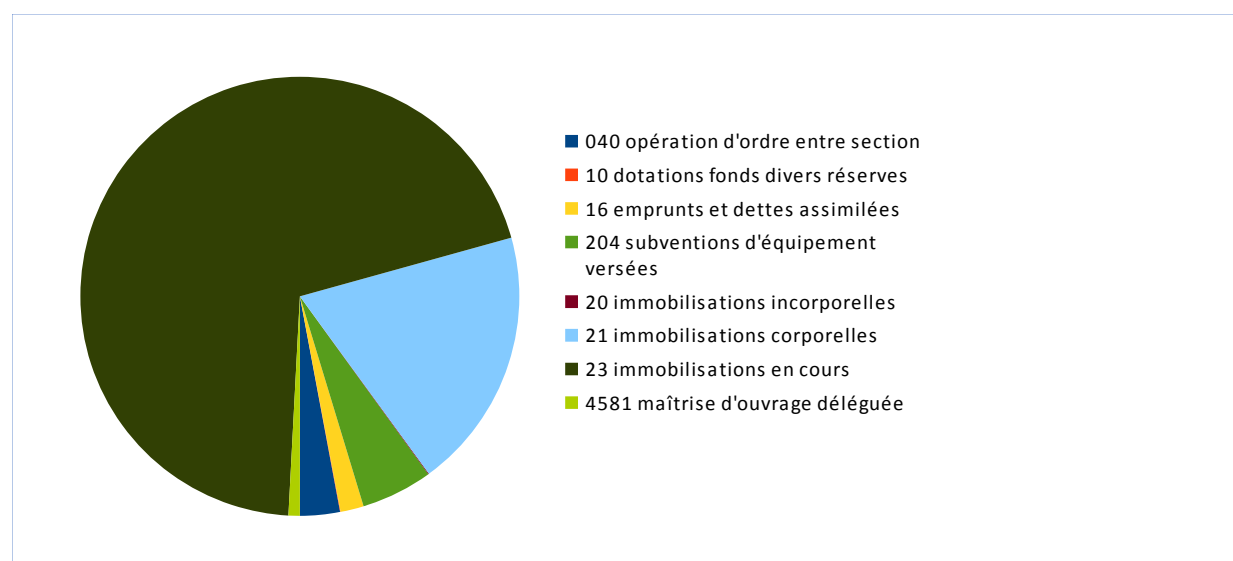
COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	€	%
040 opération d'ordre entre section	51827 €	2,95
10 dotations fonds divers réserves	516 €	0,03
16 emprunts et dettes assimilées	30115 €	1,71
204 subventions d'équipement versées	92590 €	5,27
20 immobilisations incorporelles	982 €	0,06
21 immobilisations corporelles	338994 €	19,28
23 immobilisations en cours	1228227 €	69,87
4581 maîtrise d'ouvrage déléguée	14604 €	0,83
TOTAL DEPENSES	1757855 €	100,00

RECETTES	€	%
002 excédent antérieur reporté	1269632 €	56,28
040 opérations d'ordre entre section	386305 €	17,12
10 dotations fonds divers réserves	267402 €	11,85
13 subventions d'investissement	287986 €	12,76
16 emprunts et dettes assimilées	3768 €	0,17
23 immobilisations en cours	26375 €	1,17
4582 opérations d'investissement /ss mandat	14604 €	0,65
TOTAL RECETTES	2256073 €	100,00

Résultat d'investissement : 498 218 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040 - opérations d'ordre : travaux en régie, moins-value suite à reprise d'un bien.

10. Trop perçu sur une taxe d'aménagement.

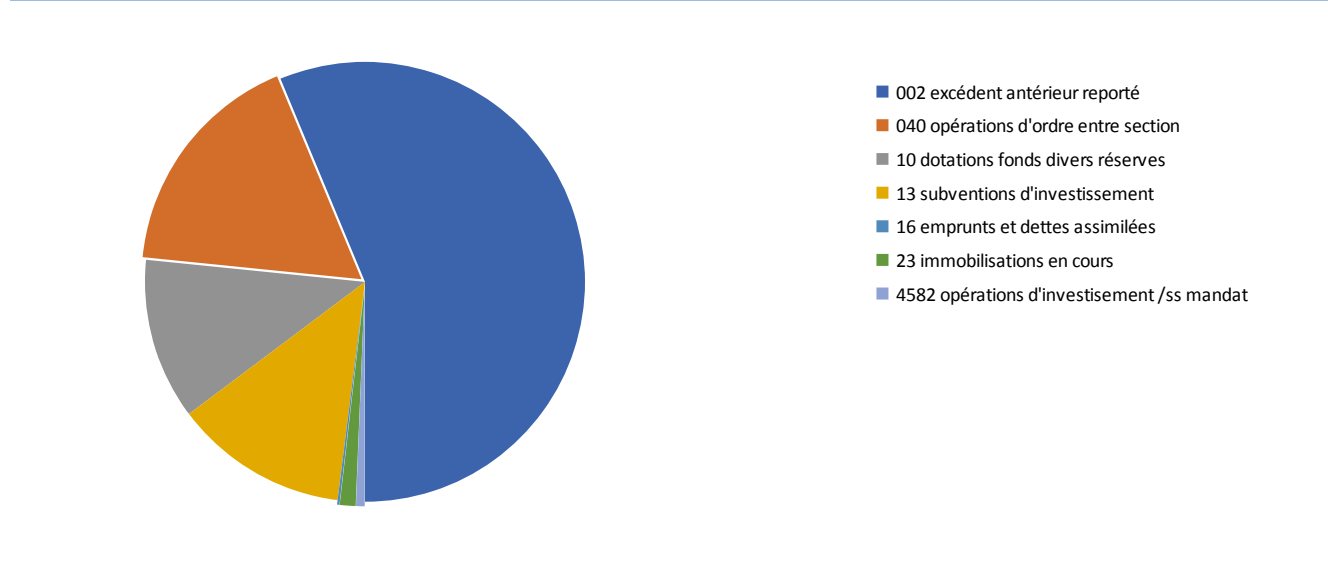
16 - remboursement de cautions (logements, parkings) et capital de l'emprunt pour la maison médicale.

204 - Subventions d'équipement versées : participation au SDED lors de raccordement BT et attribution de compensation négative pour 81 k€

20 - immobilisations incorporelles : acquisition logiciel sur PC mairie et frais / PLU.

21 - Immobilisations corporelles : frais notariés, acquisition d'un colombarium (6 K€), signalisation (adressage, 13 K€), remplacement standard mairie, accessibilité des ERP, création d'un réseau informatique à l'école Mélusine (5 K€), mobiliers scolaires (5 K€), copieurs écoles, installation jeu Mélusine (15K€), relamping de l'école Charpak (6 K€), acquisition mobilier et électroménager au restaurant scolaire de Montélier (15 K€), acquisition de nouveaux livres pour la médiathèque, réfection anciens vestiaires du gymnase (26 K€) et tribunes (19 K€), acquisition Clé des Songes (110 K€) et fin de l'aménagement Annexe (18 K€), tracteur Kubota (47 K€) et outillages techniques (10 K €).

23 - Immobilisations en cours : travaux de voirie (130 k€), aménagement de l'espace Iris (72 k€), extension du gymnase (654 k€), nouveau commerce et logement sur Fauconnières (294 k€), aménagement du local de la Clé des Songes (52 k€)



RECETTES D'INVESTISSEMENT

040 - opérations d'ordre : valeur nette comptable de biens cédés, dotations aux amortissements

10 - Dotation fonds divers réserves : fond de compensation de la TVA (192 k€), taxe d'aménagement (75 k€)

13 - Subventions d'investissement : subvention du département (voirie 23 K€, extension gymnase 35 K €), de la Région (commerce de Fauconnières 9 K€) de l'Etat (extension du gymnase 94 K€, commerce de Fauconnières 10 K€, mise en accessibilité des bâtiments 8 K€), du SDED (travaux d'économie d'énergie 4 K€), de Valence Romans Agglo (extension du gymnase 48 K€), raccordement au réseau BT (Couderc) et neutralisation CMA par Valence Romans Agglo (53 K€)

16 - cautions perçues